

BULLETIN MUNICIPAL



POULE-LES ÉCHARMEAUX

Hiver 2018-2019

N°69

Le mot du Maire

La fin de l'année est arrivée avec ce moment si particulier pour tous où l'on peut vivre avec sa famille, ses amis, des instants magiques hors du temps qui permettent de laisser à distance les tracasseries quotidiennes. J'espère de tout cœur que vous aurez trouvé bonheur et sérénité durant ces fêtes.

Une année 2018 qui a vu l'installation dans la nouvelle mairie, plus pratique pour les habitants, et qui n'a pas oublié les petits avec l'aménagement de l'aire de jeux où ils vont pouvoir jouer en toute sécurité.

Nous allons maintenant continuer nos projets de mise en accessibilité des bâtiments de la commune : restaurant scolaire, toilettes publiques.

Nous vous attendons, comme chaque année, l'équipe municipale et moi-même, pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le 12 janvier à 18 h à la salle des fêtes.

Meilleurs vœux pour 2019

Joëlle Couleur



Église de LAFONT

Les manifestations

FÉVRIER

samedi 9 : théâtre avec l'AGRAF par l'association des familles

samedi 16 : Sainte Barbe des sapeurs-pompiers

samedi 16 : concours de belote du foot (FCLP)

dimanche 17 : vente de boudins du foot (FCLP)

samedi 23 : ouverture de la pêche au plan d'eau à 8 h

mercredi 27 : don du sang à 17 h

MARS

dimanche 3 : ouverture de la pêche de la truite poulonne

samedi 9 : repas de la chasse communale

dimanche 10 : vente de bugnes par les 18/19 ans

samedi 30 : expo de la médiathèque (les savoir-faire locaux) de 14 h à 18 h

dimanche 31 : expo de la médiathèque de 10 h à 18 h

Dans ce numéro

Informations pratiques	P : 2
Comptes rendus des conseils municipaux	P : 3 à 6
Le déneigement	P : 6
Départ secrétaire de Mairie— Réservation des salles —Paroisse de Lafont	P : 7
École publique—Village d'accueil	P : 8
École Saint-Martin—Sapeurs-Pompiers	P : 9
Informations de la COR	P : 10
À découvrir dans notre commune	P : 11
L'aire de jeux	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : **14 h 00-17 h 00**
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9 h 00-12 h 00**

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi 15 h 00-16 h 30

Adresse du site internet :

<https://www.poulelesecharmeaux.fr>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi : **8 h 00-12 h 00**

Mercredi : **8 h 30-12 h 00**

Jeudi : **8 h 00-12 h 00**

Vendredi : **8 h 00-12 h 00 / 14 h 00-16 h 00**

Samedi : **8 h 00-12 h 00**

Tél : 04 74 60 14 79

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Mercredi de 10 h à 11 h 30
Jeudi de 16 h à 18 h et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

DÉCHÈTERIE St NIZIER d'AZERGUES

Tél : 04 74 02 01 51

lundi de 14 h à 17 h 30,

mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30

jeudi de 9 h à 12 h

samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 (depuis le 1^{er} novembre)

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal doivent parvenir

avant le 08 mars 2019

ÉTAT-CIVIL – ANNÉE 2018

(Mise à jour 12/2018).

DÉCÈS (14)

31/12- CROZET Bernadette épouse SAINT-DIDIER

31/12 – THÉVENET Marie-Louise épouse ROCHE

09/02 – TRICHARD Yvonne veuve GARDIN

13/02 - RAMPON Albert

17/02 – DESROCHES Gilbert Louis

05/04 – CALTON Jean-Michel

07/03 – MINOT Micheline épouse BERTHIER

17/03 – SAVIO Yannick

26/03 – PLASSE Louis

22/04 – CORCELETTE René

23/07 – BEAU-ALPHONSE Marie Antoinette

10/08 – PÉJU Jean-Claude

10/10 – BOTTET-PONCET Paulette

16/10 – UNAL-BOULAND Marie Claudia

MARIAGES (4)

30/06 – DOMINGUEZ Nicolas - LONGÈRE Laetitia

20/07 – FLÈCHE Thomas-SAROUL Ingrid

11/08 – GARDIN Cédric – DUMAS Laurianne

01/12 – SINIC Gilles- GINER Cécile

NAISSANCES (13)

05/03 – PERRIN - MOREL Bonnie-Lou

29/04 – JOLY Tim Manu

11/05 – BOUILLARD Soline

16/05 – ROUTTIER Agathe

25/07 – MARINIER Victor

18/08 - VEJSELJI Sukayna

23/08 – IBANEZ-AULAS Lorenzo

17/09 – GENTIL Anaé

01/10 – PLASSE Louis

03/10 – MISTRETTA Giulia

17/10 – CHARRION Nathan

29/10 – LAMBERT GUILLET Danaé

07/11 – AULAS CHERBUT Nino

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 21 septembre 2018 à 20 h 30

Présents : CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Absents excusés : BASSY J.Marc pouvoir à LABROSSE Bernadette
CHAMPALE Aymeric pouvoir à DESMONCEAUX J.Marc
FIMBEL Anne pouvoir à COULEUR Joëlle

Absent : BÉROUJON Jean-Baptiste

Retard : CODELLO Raphaël

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 12 juillet 2018 **adopté à l'unanimité**.

Ajout de deux délibérations : validation du DICRIM et chèques cadeaux pour les agents municipaux, **acceptées à l'unanimité**.

Délibérations :

Rapport prix et qualité du service de l'eau pour l'année 2017 : la commune dispose de sa propre alimentation en eau potable, le service est délégué à Suez Eau France. La réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) est prévue pour chaque exercice, il est mis à la disposition du public et transmis au préfet.

Adoption à l'unanimité (**13 voix pour**) du rapport (RPQS) pour l'année 2017.

Règlement du marché hebdomadaire

La vocation du marché hebdomadaire est d'offrir aux habitants un service complémentaire à celui proposé par les commerces implantés sur la commune. Afin de préciser et de formaliser les règles relatives aux horaires, à l'emplacement et à l'occupation du domaine public ainsi qu'à la nature des commerces, il convient de créer un règlement de ce marché. Il a été mis en place par la commission des marchés, présenté à la Fédération Nationale des Syndicats de Commerçants des Marchés de France (FNSCMF) et présenté, modifié puis validé par l'Association pour le Développement et la Promotion des Marchés (ADPM).

Le conseil décide à l'unanimité (**13 voix pour**) d'approuver ce règlement.

Location salle des fêtes pour activité sophrologie yoga

Une nouvelle activité hebdomadaire de sophrologie-yoga a été mise en place à la salle des fêtes. Il convient de définir un tarif pour la location de celle-ci ; un tarif de 154 € par an a été proposé.

Le conseil approuve à l'unanimité (**13 voix pour**) ce tarif.

Arrivée de Raphaël Codello à 21 h15.

Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M)

Le D.I.C.R.I.M a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Ce D.I.C.R.I.M s'intégrera dans le plan communal de sauvegarde (PCS) finalisé lui aussi.

Il sera disponible en mairie, sur le site et distribué dans le prochain bulletin municipal.

Le conseil décide à l'unanimité (**14 voix pour**) d'adopter ce D.I.C.R.I.M. et de confier le soin à Mme le Maire de prendre toutes les mesures utiles pour informer la population.

Chèques cadeaux pour les agents municipaux

A l'occasion de la fin de l'année, le personnel actif de la collectivité reçoit chaque année un chèque cadeau. En 2017, il était d'un montant de 140 € et cela concernait 9 personnes.

Le conseil propose de fixer le montant à 150 € et le vote à l'unanimité (**14 voix pour**).

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour :

Vente maison, SCI Costau/Marlière Sanitas, 129 Route de Beaujeu, parcelles AD 239 et AD 37 sur 2785 m².

Vente maison, M et Mme Béroujon Robert, 41 Rue centrale, parcelles AB 282, AB 285 et AB 259, terrain de 550 m² (AB 368).

Vente maison, Mme Chapon, 114 Route de Beaujeu, parcelles ZT 0095 et ZT 0096 sur 820 m².

Vente maison, M et Mme Cureau, 96 Route de la Combe, parcelles AB 391 et AB 393 sur 965 m².

BULLETIN MUNICIPAL

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur lesdites cessions.

Point sur les commissions

Bourg, Hameaux, Cimetière, commission du 12 septembre 2018 : suite aux orages, il a été décidé d'ajouter du gravier dans les allées centrales en attendant le projet plus ambitieux prévu sur 2019 (enrobé et espaces verts).

Écoles, cantine, commission du 27 août 2018 (rentrée 2018/2019) :

. École saint Martin : 51 élèves, pas de changement dans l'équipe éducative.

. École publique : 70 élèves répartis sur trois classes : maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2. Des changements dans l'équipe éducative : Mme Aurélie Desbat est remplacée par Mme Giroudon et Mme Marine Mallecourt est remplacée par Mme Durillon. Mme Vanessa Perret assure la direction.

Repas restaurant scolaire : début 11 h 45 au lieu de 12 h, plus de temps pour les plus jeunes enfants.

Camping : une réflexion sera engagée pour un accueil plus adapté aux pèlerins.

Questions et informations diverses

* Couverture médicale du secteur : le secteur Haute Vallée d'Azergues manque de médecins, réunion des maires prévue le 8 octobre à 20 h pour envisager des solutions.

* Stade de football : la commune de Lamure a déposé l'éclairage sur son stade et nous le propose, il s'agit de voir si on pourrait l'adapter à notre installation.

* Aire de jeux : les travaux de sécurisation sont en cours.

* Compagnie Nationale du Rhône (éolienne) : une rencontre avec les conseillers a eu lieu le 13 septembre à 20 h.

* Don du sang : remerciements pour la collecte du 1^{er} août avec 51 dons et 4 nouveaux donneurs.

* Opération de brûlage du gaz : du 24 septembre au 28 septembre (émission de bruit, flamme contrôlée visible à plusieurs mètres).

* Département du Rhône : une nouvelle route non déneigée prioritairement sur notre commune (Route de la Fabrique), à noter que cela pose problème car elle est empruntée par le transport scolaire.

* COR : une étude sur la mise en tourisme du Col des Écharmeaux va débuter au 1^{er} trimestre 2019.

* Ateliers informatiques COR : début le lundi 1^{er} octobre, de 14 h à 16 h, salle du conseil, informations mairie, site.

* Ministère de l'Agriculture : deux cas de peste porcine africaine ont été signalés (information en mairie).

* Parcelle ZI 140 : la consultation du domaine pour la fixation du prix et un document d'arpentage seront nécessaires.

Dates à retenir :

* Inauguration de la mairie et de la médiathèque : 27 octobre à 10 h 30.

* Raid Bleu 2018 : autorisation de passage sur la commune les 1^{er}, 3 et 4 novembre.

* Cérémonie du 11 novembre : 11 h 45.

Prochain conseil le 9 novembre 2018 à 20 H 30.

Conseil du 09 novembre 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, VIGNE Muriel

Absents : TRONCY Jean-Marc (pouvoir à COULEUR Joëlle)
BÉROUJON Jean-Baptiste (pouvoir à CHAMPALE Aymeric)

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 21 septembre 2018 : adopté à l'unanimité.

Délibérations

- RPQS assainissement COR : lors de sa séance du 26 septembre 2018, la COR a adopté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement pour 2017. Ce rapport qui détaille la compétence assainissement territoire par territoire doit être présenté en conseil municipal et mis à la disposition du public en mairie. Le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et valide celui-ci **à l'unanimité**.

- RPQS Déchets COR : lors de sa séance du 26 septembre 2018, la COR a adopté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets pour 2017. Ce rapport détaille les indicateurs techniques : le territoire, la présentation du service, la collecte et son organisation, les déchèteries, les actions de sensibilisation, les indicateurs financiers. Il doit être présenté en conseil municipal et mis à la disposition

BULLETIN MUNICIPAL

du public en mairie. Le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et valide celui-ci à l'unanimité.

- Déneigement contrats agriculteurs : comme chaque année il nous faut organiser la campagne de déneigement. Le déneigement est assuré par la Commune. Il est nécessaire de prévoir de confier le déneigement à deux agriculteurs. Il est proposé de les rétribuer au taux actualisé de 67 €/h HT (61 €HT en 2017/2018) et 375 € HT d'astreinte (même taux) pour chacune des deux personnes. Le conseil accepte par **12 voix pour** et **3 abstentions** l'actualisation du taux horaire et autorise Mme le Maire à reconduire cette organisation.

- Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN). Il permet de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'événements exceptionnels. Le DICRIM listant et décrivant les risques majeurs sur la commune s'intègre dans ce PCS.

Le PCS décrit les moyens mis en place pour recevoir une alerte, les mesures d'organisation pouvant être mis en œuvre pour informer et alerter la population, les missions essentielles à tenir en cas de crise. Il recense les moyens humains et matériels disponibles sur la commune en vue d'accompagner et de soutenir la population.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** le plan communal de sauvegarde tel qu'il est présenté, et qui sera actualisé régulièrement ; **dit** qu'il est consultable en mairie et qu'il a fait l'objet d'une consultation adaptée par le biais du DICRIM distribué à toute la population ; **autorise** Madame le Maire à transmettre les éléments du Plan Communal de Sauvegarde aux différents services concernés, ; **précise** que, conformément à l'article L2212 relatif aux pouvoirs de police du Maire, le présent document fera l'objet d'un arrêté municipal pour son entrée en vigueur.

- Vente parcelle communale ZI 140 au lieu-dit « Lafont » : Madame le Maire expose que la commune de Poule-Les Écharmeaux est propriétaire de la parcelle ZI 140, de 492 m², située à Lafont. Ce bien relevant du domaine privé de la commune et ne présentant plus d'utilité pour celle-ci, il a paru opportun d'en envisager la cession de gré à gré au profit de M et Mme Guillon, propriétaires de la parcelle attenante, cadastrée ZI 139.

La cession du bien interviendrait au prix de 0,12 € le m², les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur. Le Conseil Municipal décide d'approuver la vente par **14 voix pour** et **1 abstention**.

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour

Parcelle section ZO 254, 2 Route du Bourg, de 5806 m² et parcelle ZO 270, route de la Fabrique, de 298 m², SCI Les Hivers.

Vente maison sur parcelle AB 294 et AB 296 de 863 m², 678 rue Centrale, M et Mme GONCALVES BOIA.

Vente maison sur parcelle ZS 304 de 353 m², 21 allée de l'Aulne, OPAC / M et Mme Radon.

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur lesdites cessions.

Travaux

Protection des captages : suite à des dégâts sur une canalisation en allant vers la source Ajoux, un nouveau marché de travaux a été mis en place, pose de la canalisation et reprise du chemin d'accès. L'ouverture des plis a eu lieu le 31 octobre avec MGeau, L'entreprise Sade a été choisie avec une prestation moins chère et un délai plus court, montant de 47 986,50 €.

Devis validé par le conseil.

Personnel communal : notre secrétaire de mairie, Madame Suzanne Dumoulin Dufour, partant à la retraite, nous avons recruté Madame Lucile Montillet, sur le cadre d'emploi de rédacteur, à partir du 1er janvier 2019.

Commission électorale : la commission administrative sera remplacée en 2019 par une commission de contrôle (mise en place du répertoire unique électoral), pour notre commune il faudra trois conseillers de la liste « Vivre à Poule-Les Écharmeaux » et deux conseillers de l'autre liste. Propositions : Isabelle PETIT, Monique CARRET, Jean-Marc BASSY, liste « Vivre à Poule-Les Écharmeaux » et Colette FLECHE et Aymeric CHAMPALE, liste « En avant Poule ! ».

Appel à projets Département : une subvention de 3500 € a été accordée pour l'aire de jeux, signature du contrat avec le Département le 29 novembre à Lozanne.

Questions et informations diverses

Route de Beaujeu / Chansaye : vitesse excessive sur le passage piéton ce qui met les enfants en danger lorsqu'ils traversent pour prendre le car. En fin de conseil, Mme le Maire donne la parole à Mmes Pauget et Ferreira qui expliquent la situation. Le conseil prend acte et interpellera les autorités compétentes dans les plus brefs délais.

BULLETIN MUNICIPAL

Horaires déchetterie Saint-Nizier : lundi de 14 h à 17 h 30, mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30, jeudi de 9 h à 12 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 (depuis le 1^{er} novembre).

Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous le 11 à 11 h 45 au monument aux morts avec la participation des enfants des écoles, qui chanteront la Marseillaise et exposeront des dessins à la salle municipale.

Couverture médicale : une nouvelle réunion avec les professionnels de santé et les maires est prévue le 12 novembre à 20h, en mairie de Lamure, pour avancer sur ce sujet.

Cross d'entraînement des Sapeurs-Pompiers du Rhône : le 17 novembre remise des prix à 16 h 30 à la salle des fêtes, les conseillers sont invités.

Inauguration stade de Lamure : le 24 novembre à 16 h, les conseillers sont invités.

Fête de la Sainte Cécile : concert du Réveil de la Montagne à 17 h 15, inauguration salle de musique à 18h30, vin d'honneur à 19 h le 24 novembre. Les conseillers sont invités.

Colis de Noël : préparation des colis le 14 décembre à 14 h 30, distribution le 15 décembre et pour ceux qui choisissent le repas ce sera le 22 décembre à la salle des Fêtes.

Noël des enfants et club des Genêts d'Or : le jeudi 20 décembre à 14 h, spectacle « Le Père Noël fait le tour du monde ».

Vœux du maire : le 12 janvier 2019 à 18 h

Prochain conseil : vendredi 14 décembre 2018 à 20 h 30

DÉNEIGEMENT

L'hiver arrive à grands pas et à n'en pas douter la neige fera à nouveau son apparition. Si les enfants s'en font une joie, elle représente une inquiétude certaine pour les adultes. Des difficultés sur route et sur les trottoirs gênent la circulation et déneiger permet de garantir la sécurité des habitants. Mais tout cela a un coût élevé avec des machines sollicitant de nombreuses personnes.

Le déneigement est réalisé par le département, par nos employés municipaux et par deux agriculteurs, chacun ayant des secteurs bien définis.

Cependant chaque habitant a aussi son rôle à jouer : déneiger devant chez soi, penser à son voisin de santé plus fragile.

La commune étant très étendue, 3123 ha, avec des hameaux éloignés les uns des autres, il est bien évident que tout le monde ne sera pas déneigé en même temps. Le travail commence très tôt le matin voire pendant la nuit afin qu'au matin chacun puisse partir au travail sans problème. Un peu de patience et de compréhension s'imposent et un grand merci à nos deux employés communaux et aux deux personnes en charge du déneigement.



la



BULLETIN MUNICIPAL

DÉPART SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Notre secrétaire de mairie, Madame Dumoulin-Dufour a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2019, après quinze années passées dans notre commune. Quelle que fût votre demande, vous l'avez forcément rencontrée et elle vous a apporté une réponse.

Une secrétaire de mairie a des fonctions multiples : la gestion du personnel, la rédaction des actes administratifs, en passant par l'établissement des dossiers d'urbanisme, la gestion funéraire, les élections, l'accueil du public.

Nous lui souhaitons une excellente retraite, active, pleine de projets et nous la remercions pour le travail accompli au service des habitants de notre commune.

Bienvenue à Madame Lucile Montillet qui intégrera notre collectivité le 01/01/2019.

RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES

La salle des fêtes et la salle municipale peuvent être louées aux associations et aux particuliers auprès de l'agence postale aux horaires d'ouverture.

La location est effective après réception :

- D'une demande écrite
- D'un chèque de location à l'ordre du trésor public
- D'un chèque de caution à l'ordre du trésor public
- De la convention signée
- De l'attestation d'assurance responsabilité civile
- De la demande de manifestation
- De la demande d'ouverture d'un débit de boisson.

LA PAROISSE DE LAFONT

« Au XIX^{ème} siècle, en raison de l'éloignement et des mauvais chemins, les habitants de « vers Lafont » décidèrent au prix d'énormes sacrifices, de la construction d'une église, d'un presbytère, d'un cimetière et de la marche d'une « maison d'école ».

Pour la construction de l'église, un conseil de fabrique fut créé. Une souscription fut ouverte en date du 29 janvier 1846 par les habitants d'une partie de la commune, ainsi que ceux du hameau de Claveizette à Claveisolles. Cette souscription produisit la somme de 9740 francs qui permirent de commencer la construction de l'édifice. Il semble que le gros œuvre ait été terminé au cours de l'année 1859. la chaire et les fonds baptismaux sont en pierre de Cruas (Ardèche). Les trois cloches ont été baptisées en 1959. »

Poulle et le pays de l'Aujoux : Albert Rampon

Cette église est passée dans le domaine public lors de la séparation de l'Église et de l'État (J.O. de 1909). Il n'existe pas de trace de sa désacralisation. Il n'y a plus eu de sacrements dans cette église depuis 1992 et la paroisse est supprimée de l'annuaire du diocèse depuis 1996.

Se pose aujourd'hui la question du devenir de ces lieux et de son entretien par la commune pour assurer la pérennité utile et responsable du patrimoine communal.



BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE PUBLIQUE

Les élèves de l'école ont participé à la commémoration du 11 novembre en chantant La Marseillaise et en réalisant en classe des productions plastiques sur le thème (celles-ci sont consultables dans un classeur à la bibliothèque municipale).

Afin de participer à l'exposition de la bibliothèque portant sur le thème des << savoir-faire locaux >> qui aura lieu les 30 et 31 mars 2019, tous les élèves ont réalisé une production en poterie. Ce projet a été très riche. Il a été l'occasion de manipuler, travailler cette matière, de découvrir différentes argiles ainsi que d'enrichir le vocabulaire et la chronologie des actions... Venez nombreux pour découvrir ces productions !

Cette année, en lien avec le projet d'école, dans le cadre du parcours santé, les élèves travailleront sur le thème du sommeil. Ils vont réfléchir sur son rôle, recenser les amis et les ennemis du sommeil. Les plus grands évoqueront aussi le problème des écrans. Et, dans le cadre des échanges entre les classes, les plus grands viennent lire des histoires aux plus jeunes.

Bon nombre d'actions culturelles sont prévues au cours de l'année (spectacle musical, projections cinématographiques, ...). Les CM auront même la chance de rencontrer un auteur au collège le 1^{er} avril. Comme chaque année, les élèves auront l'opportunité d'assister au repas de Noël, ainsi qu'à un spectacle offert par la municipalité, le jeudi 20 décembre.

D'ailleurs, toute l'équipe pédagogique de l'école publique en profite pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année !



VILLAGES D'ACCUEIL

L'envie de se mettre au Vert



Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ? Selon une étude de l'INSEE publiée en janvier 2017, les plus petites communes bénéficient d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale !

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « **Beaujolais Vert Votre Avenir** » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet : orientation vers les acteurs de l'accompagnement économique, logement passerelle, découverte des réseaux ressources du territoire, « codes » de la vie locale...

Même si les profils sont variés, il ne s'agit pas forcément de jeunes, plutôt des trentenaires ou des quarantenaires avec enfants ! Ils ont de l'expérience professionnelle et veulent évoluer, créer leur activité, offrir un cadre sympa à leurs enfants !

Légende photo : Qui se cache derrière BVVA (le petit nom de Beaujolais Vert Votre Avenir) ?! Venez rencontrer Edith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez (dans l'ordre d'apparition sur la photo) qui sauront vous parler du Beaujolais, vous mettre en lien avec des personnes ressources pour que votre projet perso/pro aboutisse.

Plus d'infos : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com **Tél :** 09 60 01 96 60

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT MARTIN, une école active en cette période



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves ont travaillé sans relâche. Heureusement les vacances de la Toussaint sont arrivées et tout le monde a pu se reposer. La deuxième période est dense pour les élèves et leurs parents.

Dès la fin des vacances de Toussaint, nous avons terminé d'apprendre la Marseillaise afin de la chanter lors de la commémoration de l'armistice. Ce chant fut entonné avec les enfants des deux écoles et le Réveil de la Montagne. Une belle réussite et un devoir de mémoire rempli par les élèves poulons.

Ensuite, cap sur notre traditionnel spectacle de Noël. Cette année, nous avons voulu continuer le thème commencé l'année dernière sur l'eau. Ainsi, le 15 décembre au soir, les parents et tous les spectateurs ont pu voir des danses sur « les lacs du Connemara » ou « Santiano », entendre des chansons comme « d'eau douce en eau salée » ou « le vent dans les voiles » et bien d'autres numéros.

Puis la dernière semaine, les enfants ont pu apprécier la visite du père Noël à l'école, la célébration de Noël, le repas et le spectacle offert par la commune. Les élèves sont partis chez eux avec le cœur rempli de joie et d'espoir.

Quant aux parents, c'est également une période dense pour eux. Le 18 novembre a eu lieu notre vente à emporter. Les andouillettes étaient à l'honneur. Merci à tous les gourmands qui sont venus les apprécier. Puis, ce fut la préparation du spectacle et surtout du repas convivial qui suit ce dernier. Sans oublier la vente des calendriers. D'ailleurs, si vous êtes intéressés, ils en restent quelques-uns.

En attendant la nouvelle année pendant laquelle nous partirons en classe de mer à Saint-Tropez, nous souhaitons à tous les lecteurs une bonne et heureuse année 2019.



SAPEURS-POMPIERS

L'année 2018 a encore été chargée pour le corps des sapeurs-pompiers. Début décembre nous sommes actuellement à 272 interventions soit une forte progression par rapport à 2017. Beaucoup de ces sorties sont effectuées en dehors de notre secteur. Dans le cadre de l'évolution de la formation des sapeurs-pompiers au sein du SDMIS nous sommes maintenant appelés à effectuer des journées de maintien des acquis au sein de l'école départementale, le GFOR à Saint-Priest dans des locaux spécialement dédiés à la formation.

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année au sein de la section de jeunes sapeurs-pompiers 12 nouvelles recrues en première année. Nous remercions l'ensemble des personnes et particulièrement les jeunes sapeurs-pompiers qui ont communiqué autour d'eux pour faire connaître la section dans la région.

Nous avons eu le regret de devoir annuler le cross d'entraînement prévu le 17 novembre suite aux événements de ce jour.

A l'heure où vous lisez cet article vous aurez peut-être déjà eu notre visite pour le traditionnel calendrier, nous vous remercions de votre participation. Nous vous donnons rendez-vous le 16 février prochain pour la sainte Barbe : une cérémonie officielle aura lieu place de l'église pour une remise de médailles, grades et diplômes.

L'ensemble du corps des sapeurs-pompiers vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année avec tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2019.





La COR vous accompagne au quotidien

En 2018, la Communauté d'agglomération a continué de vous accompagner dans votre vie quotidienne. Dans les écoles, sur vos routes, pour développer l'accès à la culture ou dans vos entreprises, la COR intervient sans même que vous ne le sachiez parfois, et œuvre à offrir au territoire les meilleurs atouts et à renforcer les liens entre les 34 communes qui la composent.

Ce sera une nouvelle fois le cas en 2019. Nous renouvelons cette ambition en 2019 de dynamiser le territoire à travers plusieurs thématiques chères à la collectivité et ses élus. Sur le plan économique, l'installation du leader mondial de l'homéopathie, l'entreprise Boiron, sur la zone Actival, aux Olmes est un formidable symbole. Mais elle n'est pas le seul reflet des efforts engagés par la COR pour le développement économique et d'autres entreprises doivent lui emboîter le pas afin de créer de l'emploi sur notre territoire, après que la COR a œuvré à réhabiliter d'anciens sites industriels prêts à les accueillir.

Nos habitants et notre territoire, remarquable notamment par sa richesse naturelle, sont au cœur des préoccupations de la COR, c'est tout le sens politique que nous menons en matière de développement durable. Désireuse de devenir un territoire à énergie positive et donc de diviser par deux sa consommation énergétique à l'horizon 2050, la COR a multiplié les initiatives en ce sens : projet éolien du Beaujolais Vert à Valsonne, mise en ligne d'un cadastre solaire pour estimer le potentiel photovoltaïque de sa toiture, programme d'installation de panneaux photovoltaïques, soutien envers les productions locales et les circuits courts avec notamment un Forum de l'alimentation de proximité... Ces projets structurants sont autant d'exemples de la détermination de la COR à faire de son territoire un lieu en pointe sur les questions environnementales.

C'est aussi à l'aune de ces atouts naturels que la COR poursuit son objectif d'inscrire le Beaujolais Vert dans une véritable démarche d'attractivité avec la mise en avant du sport nature, dont l'Ultra Trail du Beaujolais Vert est une formidable vitrine. La deuxième édition, qui s'est déroulée vendredi 12 et samedi 13 octobre, a accueilli plus de 1.800 coureurs, locaux mais aussi venus de toute la France, qui ont découvert les attraits de nos paysages et sont devenus par la même occasion autant d'ambassadeurs de notre territoire.

Etendue sur près de 600 km², la COR intervient également afin de faciliter les déplacements intracommunautaires. Avec des initiatives telles que Covoit'Ici ou l'auto-partage, elle expérimente des outils innovants, économiques et écologiques afin de faciliter la mobilité de l'ensemble des habitants de notre territoire et travaille à renforcer l'intermodalité (rail/route) des moyens de transports.

Plus de renseignements et toutes les actualités de la COR sur www.ouestrhodanien.fr et sur les réseaux sociaux.

Collecte des déchets : du nouveau le 1er juin 2019.

En 2019, l'harmonisation de la collecte des déchets se poursuit sur le territoire de la COR. 18 communes vont être impactées par ce changement qui réside essentiellement dans l'optimisation des points de regroupement actuels et le passage à la collecte latérale.

La mise en place des points est en cours de définition en lien avec chacune des communes, en amont du changement effectif le 1er juin 2019. Au quotidien, cela signifie pour vous que certains points de regroupements peuvent changer et être déplacés et que les bacs actuels pourront être remplacés. Une précaution à prendre : les sacs de plus de 50 litres ne pourront plus passer dans ces nouveaux bacs.

Toutes les informations pratiques seront à retrouver sur le site internet www.ouestrhodanien.fr et sur demande à infotri@ouestrhodanien.fr à partir d'avril 2019.

À DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE



Votre Oik'animatrice à Poule les Echarmeaux



Pour petits et grands
Jouez, testez, passez un bon
moment en famille ou entre amis !



Pour en savoir plus :
contactez moi

Céline Ebersviller
Votre animatrice
Oika Oika

06 08 40 47 15
celine.oika69@gmail.com

Céline Oika Oika 69 - 71 - 42

Une matinée, un après-midi
ou une soirée libre ?

N'hésitez plus et programmez
votre Oik'animation ! *



* animation gratuite, durée moyenne 2h



Vous **invitez** votre entourage
à passer un moment **convivial**



Je me déplace à votre domicile
avec une mallette pleine de jeux



Vous **découvrez**, testez et jouez à
des jeux **adaptés à vos goûts** et
pour **tous les âges**



Si vous souhaitez
renouveler ces moments de convivialité
vous avez la possibilité de
commander vos jeux préférés !
Nos 4 catalogues comptent
plus de 250 **références**



Et cense sur le gâteau
en tant qu'hôtesse vous cumulez
des **points de fidélité**
qui vous permettent
d'**obtenir des jeux gratuits !**



Marjorie Ferré
Animatrice **Seniors**



*prendre soin de soi
rester autonome*

cuisiner

chanter

se promener

organiser une fête de famille

découvrir le monde d'internet...

L'art de bien vivre, c'est...

des animations à domicile, sur mesure
Marjorie Ferré, animatrice de proximité

propose de vous rencontrer - Téléphone : 06 85 74 39 81

mail : marjorieferre@hotmail.fr

S.J.
PLAQUISTE - PEINTRE
PRESTATION DE SERVICE
06 76 32 37 48
69870 POULE LES ECHARMEAUX
JOSECESARINE@OUTLOOK.FR

Une patte en Or
TOILETTAGE À DOMICILE - GARDIENNAGE - VENTE



Bains - Brush
Tonte - Epilation
Coupe aux ciseaux
Chiens et chats



Delphine Manasses
Bel Air - 69870 Poule les Echarmeaux
06.50.80.68.40
www.unepattenor.com



L'AIRE DE JEUX

LES DEUX NOUVEAUX JEUX : LE PONT SUSPENDU ET LE TOURNIQUET



ET L'ENSEMBLE DU PARC REVU POUR ÊTRE SÉCURISÉ

